

Syndicat des Transports Scolaires

12 avenue de la Libération 47140 Penne d'Agenais

Tel : 05 53 41 68 99 - Port : 06 33 54 15 75

email : transport.scolaire.penne@collectivite47.fr

Penne d'Agenais, le 23/05/2024

TRANSPORT SCOLAIRE 2024/2025

Madame, Monsieur,

Le Syndicat à Vocation Unique des Transports Scolaires (S.I.V.U.T.S) de Penne d'Agenais se charge du ramassage des élèves de 30 communes. Pour que votre enfant **puisse emprunter les transports**, il doit répondre à plusieurs critères :

- être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat d'association,
- fréquenter l'établissement qui lui est attribué par la carte de sectorisation, sauf cas d'enseignement spécifique ou dérogation et résider à + de 3 km de son établissement.

Comme vous le savez, la Région préconise l'inscription via son site internet :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Cependant comme chaque année, nous nous tenons à votre disposition si vous éprouvez quelques difficultés à la finaliser. **Nous mettrons en place une permanence sur rendez-vous où nous vous accompagnerons dans la création de votre compte en ligne.**

En dernier recours le dossier papier reste toujours en vigueur.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site internet de la Région Nouvelle Aquitaine ou le retirer au Syndicat 12 av de la Libération 47140 Penne d'Agenais aux environs du 10/06/2024, le compléter et nous retourner les documents suivants **dès que possible** avant la date du 13/07/2024 si possible :

- **Le dossier d'inscription complété daté et signé impérativement avec le point d'arrêt.**
- **1 photo d'identité.**
- **La copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.**
- **Le montant dû sera calculé en fonction du tableau figurant dans le dossier d'inscription et vous sera communiqué par la Région ou par nos services.**

Pour les nouveaux inscrits, la carte vous sera ensuite envoyée par courrier par la région.

Si votre enfant a déjà une carte de transport scolaire ne la jetez surtout pas car elle est réutilisable d'une année sur l'autre mais il est obligatoire de remplir le dossier de réinscription avec les documents demandés y compris la photo.

En ce qui concerne le paiement, nous vous rappelons que vous pouvez continuer de régler la part familiale auprès de notre syndicat :

- **par chèque (paiement possible en 2 ou 3 fois) à l'ordre de : SITS Penne d'Agenais.**
- **en espèces.**

Cette somme sera bien sûr transmise intégralement à la Région Nouvelle Aquitaine mais **le fait de payer auprès du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Penne permet à celui-ci de continuer d'exister et de rendre un service de proximité indispensable pour les familles.**

Les nouveaux tarifs 2024- 2025 appliqués par la Région sont les suivants :

TRANCHE QUOTIENT	TARIF ANNUEL 2023 - 2024				
	<495	Entre 496 et 720	Entre 721 et 960	Entre 961 et 1375	>1375
Demi-pensionnaire	30	54	87	123	162
Interne	24	42	67.50	100.50	129
Tarif non ayant droit	210				

Syndicat des Transports Scolaires

12 avenue de la Libération 47140 Penne d'Agenais

Tel : 05 53 41 68 99 - Port : 06 33 54 15 75

email : transport.scolaire.penne@collectivite47.fr

Penne d'Agenais, le 23/05/2024

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou arrivé après le 22/07/2024 sera traité en fonction des places restantes et les frais de dossier seront de 24€ ! (en plus du coût des transports).

CAS PARTICULIER TARN ET GARONNE – IMPORTANT ET INDISPENSABLE

Pour une première inscription des élèves résidant en Tarn et Garonne il est OBLIGATOIRE de faire EGALEMENT une demande de prise en charge auprès du Conseil Régional à Montauban (faire une inscription en OCCITANIE) et d'effectuer aussi l'inscription auprès du service des transports de Penne sous version papier qui ne sera effective qu'après accord du service des transports de Montauban.

Mais les 2 inscriptions sont OBLIGATOIRES dans les délais imposés. Compléter le dossier avec les documents au syndicat de Penne que vous pouvez retirer au bureau ou nous pouvons vous l'envoyer par mail.

Pour une réinscription vous devrez vous rapprocher de la Région Occitanie pour faire le renouvellement mais également vous réinscrire en Aquitaine au bureau du Syndicat 12 av de la libération 47140 Penne d'Agenais – 05 53 41 68 99.

Ci-dessous le contact des Services de Transports de Montauban : (ouverture du site inscription et réinscription à partir du 10/06/2024).

CONSEIL REGIONAL OCCITANIE : Maison de la Région 20 place Brax paris 82000 Montauban - Tel : 05 61 39 69 64 - Internet :

<https://www.lro-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne>.

email : transportoccitanie.82@laregion.fr

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS AVANT LE 13/07/2024 si possible

Soit par courrier à l'adresse :

Syndicat des Transports Scolaires
12 avenue de la Libération
47140 Penne d'agenais

Soit en vous rendant à l'adresse :

12 avenue de la Libération 47140 Penne
d'Agenais aux heures d'ouvertures ou les
laisser dans la boîte aux lettres.

Soit en remettant votre

dossier : au **Secrétariat du Collège de Penne** pour ceux qui sont inscrits dans ce Collège et avant les vacances scolaires.

Soyez assurés que nous ferons le maximum pour organiser au mieux ce service de transports scolaires indispensable en milieu rural.

Concernant les familles qui résident dans les communes non adhérentes au Syndicat elles devront s'acquitter, en plus de la participation familiale, de la somme votée en réunion pour les frais de participation au fonctionnement du Syndicat. Cette somme est votée annuellement et pour 2024 se monte à 55€ / élève. Les familles concernées en seront averties durant le premier trimestre 2025.

Les horaires par circuit et points d'arrêts vous seront communiqués par mail avant la rentrée et sont consultables sur le site internet des Transports Scolaires de la Nouvelle Aquitaine.

Un gilet jaune sera distribué au bus à tous les nouveaux inscrits dès que nous les recevrons.

Nous serons présents à la matinée portes ouvertes du Collège le samedi matin 22/06/2024 où nous pourrons répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin de renseignements sur les circuits, les horaires, les modalités d'inscriptions.

SIVU PENNE D'AGENAIS – TRANSPORT SCOLAIRE

Mardi 9H – 12H30 / 13H – 16H30

JEUDI 13H30 -16H30

VENDREDI 9H - 12H30 / 13H – 16H30

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du S.I.V.U.T.S.

Michel CREHEN

